

MUNICIPALITÉS DE SAINT-ALEXIS ET DE SAINTE-MARIE-SALOMÉ



OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR MUNICIPAL

Poste : Permanent temps plein
Horaire : 21 heures/semaine Saint-Alexis et 14 heures/semaine Sainte-Marie-Salomé
Date limite : 15 juillet 2021

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la Direction générale de chacune des deux municipalités et conformément aux lois, règlements et politiques en vigueur, le/la responsable de l'urbanisme devra :

- Recevoir les demandes des citoyens et assurer l'émission des permis municipaux conformément aux normes et aux règlements municipaux en vigueur.
- Réaliser les inspections en lien avec l'émission des permis.
- Assurer la surveillance du territoire et voir à l'application des règlements de zonage, construction, lotissement, nuisance et toute autre réglementation applicable, par l'émission de lettres, avis et constats d'infractions, rapports internes, etc.
- Répondre aux demandes d'informations des citoyens concernant l'application de l'ensemble des règlements de la Municipalité.
- Effectuer, sur demande, la gestion des requêtes, plaintes de citoyens et dossiers d'infraction.
- Produire les rapports souhaités par la direction en lien avec l'urbanisme.
- Participer à l'élaboration de la réglementation municipale, s'il y a lieu.
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

PROFIL RECHERCHÉ

Le/La candidat(e) recherché(e) doit posséder les caractéristiques et qualifications suivantes :

- Formation collégiale ou universitaire en aménagement du territoire et/ou en urbanisme.
- Expérience dans un poste similaire (atout).
- Connaissance des lois régissant les responsabilités municipales telles qu'environnement, aménagement et gestion des permis.
- Sens de l'écoute, rigueur dans ses méthodes de travail, organisation de son travail, habiletés marquées en résolution de problèmes.

CONDITIONS SALARIALES : selon expérience

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Toute personne intéressée à ce poste est invitée à faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 15 juillet 2021 par courriel à l'adresse info@st-alexis.com tout en indiquant le titre de l'emploi : « **Inspecteur municipal** »

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue.